



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

Dossier suivi par : Emilie Leveau  
Mail : [e.leveau@inao.gouv.fr](mailto:e.leveau@inao.gouv.fr)  
Tél 02 40 35 82 32

Nos réf. : EL/CB  
Objet : **PLUi CC de la Baie du Cotentin (50)**

Monsieur le Président  
Communauté de Communes  
De la Baie du Cotentin

2 Le Haut Dick  
CS70339  
50500 CARENTAN-LES-MARAIS

Nantes, le 6 mai 2024

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 22 février dernier, vous avez fait parvenir à l'INAO, pour avis, le projet de PLUi de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin, arrêté par délibération du Conseil communautaire en date du 8 février 2024.

Vous trouverez ci-joint le tableau récapitulatif des appellations présentes sur les communes ainsi que les opérateurs identifiés.

L'étude attentive du dossier présenté amène l'INAO à faire les observations suivantes :

Dans le rapport de présentation de ce projet, il est bien fait mention de la présence de nombreuses exploitations, surtout laitières en AOP, et du rôle majeur de l'agriculture, tant dans les paysages que l'économie.

Le développement programmé est par ailleurs pour l'essentiel prévu dans les enveloppes urbaines existantes et, lorsqu'il est en secteur d'extension, il ne vient pas impacter les productions sous signes de qualité présentes sur le territoire intercommunal

Après vérification et analyse du dossier, l'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les signes de qualité concernés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma haute considération.

Pour la Directrice et par délégation  
La Déléguée Territoriale,

Laurence GUILLARD